

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI

HUIT PAGES

LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VI^e, de 5 h. à 7 h.

ABONNEMENTS

Trois mois, 1.25 — Six mois, 2.50 — Un an, 5 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 3.50 — Un an, 7 fr.

SOMMAIRE

Confirmation. — CH. DUMAS.
La lutte des classes. — GHESQUIÈRE.
Définition de l'État. — CH. VÉRECQUE.
Enseignement à tirer. — CH. BONNIER.
Au jour le jour. — PAUL GRADOS.
Petits profits capitalistes.
C'était fatal! — P. G.
La loi sur les accidents du travail — MUSY.
Au mur des Fédérés. — P. G.
Mouvement international : Une grève agricole en Italie. — CH. RAPPOPORT.
Les Retraites ouvrières et paysannes par le monopole de l'assurance. — V. CARLIER.
Réponse du citoyen Deslinières.
Le Banquet de l'Humanité.
Action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
La presse socialiste.
Bibliographie. — CH. D.

CONFIRMATION

On a lu par ailleurs les résultats des élections au Conseil général de la Seine de dimanche dernier. Ils confirment nettement ce que nous avons écrit de la situation politique actuelle, lors des élections municipales. On peut affirmer que la formation des deux blocs irréductiblement antagonistes : conservation sociale d'un côté, révolution sociale de l'autre, est dès maintenant réalisée.

Le problème qui se pose dès aujourd'hui est celui de savoir quelle va être notre attitude en face de cette situation, nouvelle sans doute mais depuis longtemps prévue. Il est vaste; aussi bien ne s'agit-il ici que de l'examiner à quelques points de vue.

Et tout d'abord il n'apparaît pas que, même malgré la coalition de toutes les fractions bourgeoises, notre Parti n'aurait pu obtenir des résultats meilleurs. Evidemment nos troupes ne se sont pas fondues, comme se plaisent à l'imaginer les plumitifs bourgeois; non seulement nos forces ne sont entamées en aucun point, mais, en beaucoup d'endroits, elles sont renforcées. Les sièges perdus ne signifient pas une diminution de l'idée; ils signifient simplement, dans les conditions présentes du système de suffrage, des combinaisons électorales différentes.

Cependant, et c'est l'avis de beaucoup, si nos troupes se sont accrues, elles ne l'ont pas fait dans une proportion suffisante pour que nous puissions nous en réjouir.

Le premier et le plus impérieux devoir qui nous sollicite est celui du recrutement. La preuve est faite aujourd'hui que la seule besogne utile et vraiment féconde que le Parti puisse faire, c'est encore celle d'organiser et d'éduquer le

prolétariat, et c'est un vice profond de méthode que de vouloir toujours récolter avant que les moissons ne soient définitivement mûres.

Mais pour cela, il faut que le parti se décide enfin à réaliser une plus complète unité d'action.

Ce sont nos adversaires eux-mêmes qui nous ont placé sur notre véritable terrain de combat; restons-y, mais que ce soit avec le seul souci de lutter pour le socialisme. Il ne faut pas qu'il apparaisse que pour quelques-uns, le seul but poursuivi dans leur action est celui de vaincre à tout prix dans l'intérieur du Parti telle ou telle tendance, de l'écarter de partout et de lui refuser le plus possible de la place à laquelle elle a droit. Jeu dangereux que celui-là, car c'est à la faveur des coalitions hétérogènes et des concessions imprévues qu'il nécessite, que se sont introduites les théories dissolvantes et stériles qui sont bien un peu pour quelque chose, qu'on le veuille ou non, dans l'arrêt momentané que nous subissons.

Nous avons, on ne saurait trop le répéter, le devoir de rentrer en nous-mêmes. Rien ne troublera notre méditation, puisque nous voilà enfin seuls. D'aucuns nous proposent de continuer et d'aller de l'avant. C'est très beau cela dans un article de journal ou dans un discours de banquet, mais il en est qui préfèrent autre chose que d'aller de l'avant vers la déroute et de continuer la défaite. D'ailleurs, après cet examen de conscience, nous pourrions repartir avec plus de force; car s'il est bon de regarder parfois un peu dans le passé pour y puiser des leçons, il faut laisser aux vieillards, aux partis finis et à tous ceux dont l'horizon est limité la mélancolie de s'y attarder.

Nous sommes à une étape et le but est encore loin. Si nous le voulons, et nous devons le vouloir, il dépendra de nous que la classe capitaliste s'aperçoive avant peu que c'est au moment même où elle a cru nous avoir vaincus qu'elle nous a mis à même de la frapper à mort.

Charles DUMAS.

La lutte des Classes et le Transformisme social

La lutte entre les classes est une loi historique, un fait, mais non une nécessité sociale qui domine l'histoire.

Ainsi, il y avait des classes dans les sociétés d'esclavage antique, depuis la civilisation la plus reculée, — née dans des vallées fluviales, bien arrosées, pleines de bonnes terres végétales amenées par les eaux des fleuves et exposées à un soleil ardent, dans les

bassins du fleuve Jaune et du fleuve Bleu, en Chine, dans le bassin du Gange, aux Indes, dans les bassins du Tigre et de l'Euphrate, à l'ouest de l'Asie, dans le bassin du Nil, en Egypte, c'est-à-dire dans des pays où la nature offrait aux hommes primitifs les conditions de vie les plus favorables, — jusqu'à la civilisation grecque, civilisation démocratique et républicaine mais à base esclavagiste.

Il y eût là des luttes entre les prêtres et les nobles, mais ces luttes ne furent pas les faits dominants de l'histoire antique: le travail pénible, sans joie et sans récompense, était le lot de l'esclave résigné à son triste sort; l'oisiveté heureuse, le luxe, la volupté de la vie étaient la part des maîtres.

Cet état de choses dura peut-être dix mille ans sans soulever d'autres révolutions que des révolutions de palais, des émeutes inutiles suscitées plus par les maîtres en rivalité que voulues par les esclaves en révolte contre la tyrannie dont ils souffraient.

C'est dans la civilisation romaine, au temps de la République surtout, que la lutte des classes, lutte entre plébéiens et patriciens, entre esclaves et maîtres, domine l'histoire.

Entre plébéiens et patriciens, la lutte des esclaves aboutit à l'égalité politique, à la nomination des tribuns par le suffrage universel, à l'accès au Consulat, à l'accès aux magistratures, à l'accession au Sénat; mais la République n'en fut pas plus démocratique, elle resta la République des riches, des aristocrates.

Entre esclaves et maîtres, il y eût aussi lutte de classe, la grève du Mont-Aventin, la révolte soulevée par Spartacus, les émeutes des Gracques, de ces Gracques qui voulaient la reprise que les riches des terres — avaient dérobées au domaine public — pour les distribuer aux pauvres de Rome, mais ces luttes n'aboutirent qu'à rejeter l'aristocratie vers l'empire.

Pendant près de six siècles l'empire romain domina le monde par ses conquêtes; il soumit les Gaulois et l'esclavage s'étendit sur toute la Gaule; à l'inégalité sociale s'ajoutèrent le poids accablant des impôts et le despotisme des empereurs romains.

Avec la décadence de l'empire romain commence l'ère des invasions barbares; la Gaule est envahie par les Francs du V^e siècle qui se convertissent au christianisme: la féodalité s'établit ainsi sur les ruines de l'empire romain.

Pendant des siècles, ce sera la guerre des châteaux, la lutte entre prêtres et seigneurs pour la conquête des fiefs, des révolutions de palais, la lutte des maires du palais contre les rois fainéants, et tous les efforts du clergé tendront vers la domination religieuse, l'établissement de la royauté et le droit de sacrer et de déposer les rois; les nobles s'opposent tant qu'ils pourront aux prétentions des rois et du clergé mais finiront par être vaincus.

A leur tour, des rois comme Philippe-le-Bel exproprièrent le clergé; réduiront, après des luttes sanglantes et terribles, les prêtres et leurs papes à la soumission royale; d'autres rois comme Louis XI lutteront contre les seigneurs et, aidés des bourgeois, parmi lesquels ils prendront leurs ministres, ils finiront par dompter les derniers barons féodaux.

La royauté, après avoir favorisé la bourgeoisie dans ses luttes pour les franchises municipales, après l'avoir admise dans les États Généraux, obligera cette classe trop exigeante à abdiquer

à son tour devant la monarchie absolue qui, pendant trois siècles, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution de 1789, gouverna la France selon son bon plaisir.

Comme on le voit, toute cette longue période historique est dominée par la lutte des classes.

Pendant tout le XIX^e siècle la lutte des classes, la lutte entre bourgeois et prolétaires, est le fait dominant, à partir surtout de 1848.

Mais ces luttes sociales, ces révolutions qui ensanglantent l'histoire, font bien changer de maîtres à la propriété, elles n'en modifient pas le caractère. L'évolution est seule maîtresse du temps, des choses et des hommes.

La féodalité transforme l'esclave en serf ; le serf peut devenir un homme libre en achetant la terre qu'il cultive ; les gens de la glèbe peuvent être rendus taillables et corvéables ; mais, pendant des siècles, la terre reste en grande partie collective.

Ce n'est que lentement que cette propriété deviendra individuelle et, dans les temps actuels, malgré l'évolution considérable que la propriété a faite dans le sens individualiste, nombreux et considérables sont encore les vestiges de la communauté primitive.

Le code civil en France pousse la propriété à l'extrême division, ce qui permet de croire à l'augmentation croissante du nombre des propriétaires. L'évolution nouvelle que subit la propriété, dans la révolution économique qui bouleverse le monde, montre que la propriété individuelle a déjà vécu.

Notre siècle assiste à une lutte des classes dont le champ d'action, le théâtre est le monde entier. Dans les pays où les peuples votent, les socialistes se constituent sur le terrain électoral de classe. Au premier tour de scrutin, ils luttent contre tous le partis bourgeois avec leurs propres forces ; dans les ballottages, quand ils font des coalitions, c'est à la condition de ne rien abandonner de leurs principes.

Dans les pays où le suffrage universel n'existe pas, les socialistes luttent pour le conquérir.

Des coalitions entre socialistes et bourgeois libéraux ou radicaux se sont occasionnellement faites dans certains pays comme la Belgique pour briser le joug clérical et assurer au prolétariat un régime de démocratie et de réformes ; les résultats ont montré que ces coalitions, qui sont pourtant une forme de la lutte des classes, ne sont pas sans danger pour la démocratie socialiste.

Néanmoins le prolétariat mondial s'éveille plus que jamais à sa pleine conscience de classe ; il s'attache de plus en plus à l'exercice de ses droits ; il est de plus en plus une force avec laquelle la bourgeoisie est déjà obligée de compter et bientôt organisé, instruit de ses droits et de ses intérêts, prêt pour l'action il sera le maître de ses destinées.

Dans l'humanité pas plus que dans l'évolution de la terre, quoi qu'en aie pensé Cuvier, dans sa *théorie des révolutions du globe*, il y a de catastrophes, supprimant toutes les institutions politiques, économiques et sociales, faisant table rase de tout.

Après sa conquête du pouvoir politique, le prolétariat aura à ménager toutes les formes de production et d'échange qui ne sont pas encore socialisables. Il fera certainement une profonde révolution dans les institutions, dans l'organisation méthodique du travail et dans la répartition des richesses, et il aura sans doute à se défendre contre les attaques de la contre-Révolution capable d'en appeler à tous les moyens.

Il n'en est pas moins vrai que cette révolution, loin d'être une affreuse autant qu'inutile guerre civile, loin de n'être qu'un simple changement de forme politique ou une réforme sociale, sera une transformation sociale scientifique assurant à tous le bien-être et la liberté pour l'égalité sociale.

La lutte actuelle des classes doit aboutir à cette transformation sociale : c'est l'évolution qui pousse actuellement le vieux monde à cette révolution.

H. GHESQUIÈRE.

DÉFINITION DE L'ÉTAT

Il n'est pas rare de faire intervenir l'État dans nos discussions, mais il n'est pas rare non plus de lui voir donner un caractère ou une définition qu'il ne possède pas. C'est pourquoi je crois, après tant d'autres, devoir essayer de fixer le sens réel du mot *État*. Cela me semble d'autant plus nécessaire que toutes les définitions de l'État qu'on rencontre dans les discours et ouvrages des orateurs et écrivains bourgeois ne répondent nullement à la réalité. Ces domestiques intellectuels du capital identifient le plus souvent ce mot avec d'autres mots tels que Gouvernement, Société, Nation, etc. Cette confusion n'est pas pour jeter de la clarté dans l'esprit de ceux qui les écoutent ou les lisent. Elle prête, au contraire, à toutes les erreurs. Une définition exacte de l'État s'impose donc. Mais voyons d'abord comment en parlent les économistes et les politiciens de la bourgeoisie.

M. Paul Leroy-Beaulieu s'exprime de la façon suivante, au sujet de l'État :

« L'État concret, tel que nous le voyons fonctionner dans tous les pays, est un organisme qui se manifeste par deux caractères essentiels, qu'il possède toujours, et qu'il est seul à posséder : le pouvoir d'imposer par voie de contrainte à tous les habitants d'un territoire, l'observation d'injonctions connues sous le nom de lois ou de règlements administratifs ; le pouvoir, en outre, de lever également, par voie de contrainte, sur les habitants du territoire, des sommes dont il a la libre disposition. L'organisme de l'État est donc essentiellement coercitif : la contrainte se manifeste sous deux formes : les lois et les impôts. Le pouvoir législatif ou réglementaire et le pouvoir fiscal, l'un et l'autre accompagnés de contrainte, soit effective, soit éventuelle, c'est là ce qui distingue l'État. » (1).

Les mêmes choses sont écrites par M. Charles Benoist :

« L'État, c'est la personne morale de la nation, s'incarnant et durant dans les institutions, revêtu de la force et du droit de contrainte. On le reconnaît à ces deux signes : il fait la loi et perçoit l'impôt. » (2).

Cette définition n'est pas celle des socialistes. Ils définissent l'État d'une toute autre manière. Voici pourquoi et comment : Les sociétés humaines ont traversé différentes périodes d'évolution, période sauvage, période barbare, avant de connaître ce qu'on est convenu de nommer pompeusement la civilisation. A chacune de ces périodes correspond un degré de développement particulier que caractérisent certaines mœurs, certaines lois ou coutumes, certaines manières de vivre, certaines institutions.

Les antagonismes de classes, qui troublent si fortement la période de la civilisation, furent ignorés des périodes sauvage et barbare. Cela a pour nous une importance considérable. Ce n'est qu'à la fin seulement de la période barbare, période de la formation de la civilisation que les conditions d'existence des hommes ont subi des modifications profondes dont nous ne connaissons que trop aujourd'hui les conséquences. Leur transformation eut pour résultat de créer des intérêts particuliers en désaccord avec les intérêts généraux de la collectivité. Elle se produisit avec la division du travail qui scinda la société en classes. Il s'éleva, alors, une organisation que nous appelons l'État, chargée de contenir les divisions qui venaient de naître, et d'empêcher qu'elles aboutissent à la ruine de la nouvelle société, du nouvel ordre social.

La division de la société en classes distinctes est une source continue et naturelle de conflits divers, de collisions et d'oppositions de toutes sortes entre les classes. Aussi, il n'est pas douteux que la société se consumerait en luttes stériles et finirait par disparaître s'il n'existait pas une puissance chargée, selon une expression consacrée, de maintenir l'ordre établi et de permettre à la classe privilégiée de dominer et d'exploiter les non-privilégiés, c'est-à-dire les travailleurs. Cette puissance, c'est l'État.

Quand on sait cela, il n'est pas difficile d'ap-

(1) Paul Leroy-Beaulieu : *l'État moderne et ses fonctions*, page 40, Guillaumin, Paris.

(2) Charles Benoist : *La Politique*, page 19, Chailley, Paris.

porter une définition exacte et simple de l'État. L'État est une organisation que crée et que maintient la société humaine divisée en classes et dont dispose librement une classe pour tenir dans l'oppression et l'exploitation une autre classe. Ou encore : l'État est l'organisation des forces brutales et intellectuelles dont a besoin une classe pour maintenir une autre classe dans la soumission et l'exploitation.

« L'ensemble de la société civilisée, écrit Frédéric Engels, se résume dans l'État qui, dans toutes les périodes classiques modèles, est exclusivement l'État de la classe dirigeante et reste, dans tous les cas, une machine essentiellement destinée à tenir en respect la classe opprimée et exploitée. » (1). Le grand écrivain complétait sa pensée en disant encore : « ... l'État n'est pas autre chose qu'une machine d'oppression d'une classe par une autre classe, et cela, tout autant dans une République démocratique que dans une Monarchie ; et le mieux qu'on en puisse dire c'est qu'il est un fléau dont le prolétariat hérite dans sa lutte pour arriver à sa domination de classe, mais dont il devra, comme a fait la Commune, et dans la mesure du possible, atténuer les plus fâcheux effets jusqu'au jour où une génération, élevée dans une société d'hommes libres et égaux, pourra se débarrasser de tout fatras gouvernemental. » (2).

Il y a entre la définition bourgeoise de l'État et la définition socialiste une différence capitale, qui saute aux yeux. Pour les socialistes l'État n'existe qu'à la condition que les classes existent. Pour les théoriciens bourgeois, au contraire, l'État existe depuis toujours, indépendamment des classes. Selon eux, l'État est inséparable de la société qu'il personnifie et ils croient que cette dernière disparaîtrait si l'État disparaissait.

Pour les socialistes, l'État a une signification particulière, et s'il a une signification particulière, ce n'est pas parce qu'il leur plaît de la lui donner. Si le souci de légitimer la situation privilégiée de leur classe ne les aveuglait pas, les écrivains et les politiciens bourgeois seraient d'accord avec nous sur le rôle et l'action de l'État. Avec nous, ils reconnaîtraient que l'État est un produit naturel et fatal de la société parvenue à un certain développement économique, comme la propriété privée, le commerce, la famille individuelle, etc., mais un produit qui immédiatement créé, a d'autant plus affirmé son indépendance vis-à-vis de la société qu'il était et est devenu de plus en plus l'instrument de domination, de règne d'une classe déterminée. L'État n'est donc pas une institution existant depuis toujours, indépendamment de toute autre institution sociale, quels que soient les rapports sociaux, les relations des hommes entre eux, à travers les âges. Au contraire, c'est une institution subordonnée à l'existence des classes. Pas de classes, pas d'État.

Telle est la définition que les socialistes donnent, et ne peuvent que donner, au mot *État*.

Charles VÉRECQUE.

Enseignement à tirer

Le résultat des élections municipales, loin de nous surprendre, nous réjouit, car, selon Hugo : « La défaite a des conseils amers » mais bienfaisants. Notre propagande pour montrer au prolétariat socialiste que « le radicalisme c'était l'ennemi », n'avait pas porté fruit jusqu'ici ; ce qu'on appelle, improprement, la « trahison radicale », vient d'ouvrir les yeux à beaucoup d'aveugles et de porter un coup décisif à la « discipline républicaine ».

Mais il est au moins oiseux de prétendre que les radicaux ont eu tort d'agir comme ils l'ont fait ; ils ont simplement suivi la logique des circonstances. Etant le parti au pouvoir dans la société capitaliste, ils se sont tournés vers le danger le plus proche qui menaçait la position

(1) Fr. Engels : *Origines de la Famille, de la Propriété privée et de l'État*, page 286, Carré, Paris.

(2) Fr. Engels : introduction à *la Commune de Paris*, par K. Marx, page LI, Paris, Jacques.

qu'ils venaient de conquérir. D'autre part, est-il bien sûr qu'ils aient fait un pacte honteux avec la réaction? Etant eux-mêmes devenus, par la force des choses, la réaction, ils n'ont fait que suivre leur politique de conservation; ils sont aujourd'hui les vrais réactionnaires, par définition, puisqu'ils veulent conserver le pouvoir. Ils dépasseront bientôt en réaction les progressistes et les centre-gauchers qui ont joué leur rôle et qui n'ont plus à reparaitre sur la scène.

Le mot de Jules Ferry reste toujours vrai: rien de tel que le parti républicain pour les répressions sanglantes; il l'a montré en juin 48 et en mai 71, et il le prouvera encore maintes fois, tant qu'il restera au pouvoir. Il ne peut avoir les scrupules d'un roi ou d'un empereur, car il représente *directement* la société capitaliste, sans préoccupation de dynastie ni de popularité. Ce sont les Républiques, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Suisse et en France, qui sont les meilleures exécutrices des hautes et basses œuvres du Capital, et si nous avons toujours préféré ce régime aux autres, c'est parce qu'il permet à l'antagonisme de classe de se manifester au grand jour.

Ceci étant donné, il n'est plus question d'en vouloir plus ou moins aux radicaux; ils sont l'ennemi actuel du prolétariat par ce seul fait qu'ils détiennent le pouvoir que celui-ci veut conquérir. Il a pu être jadis question d'alliances, lorsque le radicalisme était un parti d'opposition; il s'agissait alors pour le parti socialiste de faire flèche de tout bois et de se servir des radicaux contre la réaction du Seize-Mai ou contre l'opportunisme. Mais aujourd'hui, le radicalisme, par son représentant le plus autorisé et le plus autoritaire, vient dire au socialisme: « Tu n'iras pas plus loin ».

Reprocher au présent gouvernement de faire machine arrière est souverainement injuste; il s'arrête simplement parce qu'il a terminé sa route. Il est au pouvoir et il représente la société capitaliste dans toutes ses fractions, depuis le progressisme jusqu'à la gauche la plus avancée. C'est lui l'obstacle qu'il faut trouver sur la route et qu'il faut renverser. Les essais de représentation proportionnelle qui se sont faits sur divers points de la France, montrent que le prolétariat commence à sentir vaguement qu'il n'a plus qu'un ennemi à combattre.

Les radicaux ont, en effet, presque partout, systématiquement refusé de faire liste commune avec les socialistes; c'est qu'ils sentent que les socialistes sont compromettants et que les progressistes font la besogne du gouvernement actuel. Ce qui s'est passé à Lille est bien significatif: la moitié des radicaux a voté pour la liste progressiste. Là où les radicaux ont été sûrs de la majorité, ils n'ont pas même consenti à faire liste et représentation commune avec n'importe quel parti. Ils auraient été par trop naïfs!

On peut donc prévoir que la représentation proportionnelle, tant que les radicaux auront la majorité, n'a pas beaucoup de chance de devenir légale. On se trouve donc en présence de ce double fait: tendance d'une part chez le prolétariat à faire liste commune avec les partis en opposition; refus du parti radical de consentir à une alliance avec le socialisme. Conclusion: comme à Toulouse et ailleurs, les socialistes s'adresseront aux modérés et aux partis dits de réaction.

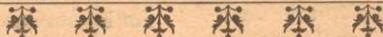
La preuve que cette tendance finira fatalement par s'imposer, c'est que ceux même qui, parmi nous, étaient les plus chauds partisans de la discipline républicaine, ont fini — quoique bien tard — par reconnaître qu'elle était désormais impossible. Or, le parti socialiste, s'il admet, avec raison, qu'il faut prendre part aux luttes parlementaires, ne peut qu'adopter la vieille tactique de Parnell, si nationaliste qu'elle soit: « Lutter contre le parti au pouvoir et se mettre du côté de l'opposition ».

Ch. BONNIER.

EXCUSES

En raison de la fermeture des ateliers de l'imprimerie le jeudi de l'Ascension, le tirage de notre journal-revue a été reculé d'un jour, ce qui explique le retard dont ont pu se plaindre nos lecteurs et correspondants.

Au Jour le Jour



Distinctions.

Le gouvernement du Kaiser vient d'infliger la décoration de l'Aigle Rouge à plusieurs officiers de la marine... française.

Pour services rendus à qui? C'est ce qu'on oublie de nous apprendre.

Ajoutons que ceci n'offusque nullement le patriotisme de nos revanchards nationaux, si pointilleux quand il s'agit de témoignages de sympathie échangés entre travailleurs des deux pays.

Salle comble.

Un ingénieux pasteur américain a eu l'idée, pour attirer les gens dans son église, d'organiser celle-ci comme un véritable « beuglant »: on y fume, on y entend des artistes lyriques, on y voit le cinématographe, etc., etc... tout cela sans déboursier un centime; c'est avec le produit des quêtes que toutes ces choses sont offertes aux fidèles.

C'est évidemment le meilleur moyen d'avoir beaucoup de monde. Seulement, ça ne fait pas grand honneur aux convictions des gens dont on a besoin de stimuler la foi par de tels procédés — et ça ne donne pas non plus une idée bien fameuse du prestige de la chrétienté sur les foules.

Mais les enjuponnés du Nouveau Continent ne sont pas seuls dans ce cas. En Europe même, combien de politiciens blocards ou autres ne doivent qu'à des moyens analogues de conserver leur clientèle électorale!

Battage.

Nous avons relaté en son temps l'usage fait de la signature de M. le Ministre de la Justice dans le manifeste électoral d'une quelconque fédération « autonome ».

Dès la rentrée des Chambres, il s'est trouvé un Gauthier de Clagny pour presser le ministre de désavouer le manifeste lui-même... et M. Briand s'y est naturellement refusé, affirmant plus énergiquement que jamais sa fidélité à ses opinions d'antan.

Toujours bonne fille, la majorité trouva que tout était pour le mieux dans le plus incohérent des ministères. Qu'importent en effet les paroles d'un acolyte du Premier flic de France, pourvu que ses actes soient conformes à la politique anti-ouvrière du gouvernement tout entier!

Emulation.

Le *Temps* se réjouit fort des conditions dans lesquelles s'est engagée la lutte électorale en Belgique pour le prochain renouvellement de la moitié de la Chambre.

Là-bas, dit-il, les libéraux paraissent décidés à s'unir aux catholiques contre les socialistes; d'aucuns même « recommandent ouvertement » cette tactique on ne peut plus démocratique.

Si ça leur réussit aussi bien que chez nous, on les verra probablement aussi, les résultats du scrutin une fois connus, porter à leur propre compte les succès réactionnaires et s'enorgueillir de cette victoire sur les ennemis de la patrie et de la société...

On voit comme ça des enfants jaloux qui préfèrent donner leur tartine au chien plutôt que de la partager avec un camarade — ce qui ne veut pas dire, entendons-le bien, que nous ayons jamais considéré les « républicains » en question comme des amis: c'est eux, au contraire, qui nous faisaient toujours des protestations d'amitié.

Parallèle.

La veille du jour où l'on inaugurerait au Père-Lachaise le monument d'Eugène Pottier, le poète François Coppée rendait le dernier soupir.

« Ce fut le poète des humbles », déclarent les journaux qui se piquent de sens littéraire et qui se souviennent du titre d'un de ses ouvrages...

Oui, sans doute, Coppée fut le poète des « humbles » qui se résignent, qui cherchent une consolation dans les promesses chimériques de la religion; et c'est pourquoi ses œuvres sont particulièrement goûtées dans les milieux bourgeois.

Mais l'autre, celui que nous avons glorifié di-

manche, celui-là fut le poète des « humbles » qui revendiquent, qui luttent, qui veulent réaliser le paradis sur la terre: et c'est en lui que se reconnaît le monde du travail, et ce sont ses chants qu'on entend dans les fêtes et les manifestations ouvrières.

Exécution nécessaire.

Les plumeux stipendiés pour nous donner des leçons de civisme vont encore nous accabler de petits noms d'oiseaux — « sectaires, intolérants, mauvais citoyens », etc. — quand ils rapporteront à leurs lecteurs l'accueil fait dimanche par nos amis aux « indépendants du socialisme » qui prétendaient fêter aussi les martyrs de la Commune.

On sait qu'en effet les couronnes portées au mur des Fédérés par les soins de MM. Faillet, Lajarrige et Pierre Morel ont été mises en pièces par nos camarades.

En somme, la pénitence est douce, comme on dit dans une vieille et naïve chanson. Si ces gens-là s'étaient conduits en mai 1871 comme ils le font aujourd'hui, si comme de nos jours ils avaient déserté la barricade pour nous tirer dans la figure ou dans le dos, les troupes communalistes les auraient collés au mur et fusillés comme ils le méritaient.

Qu'ils ne se plaignent donc pas. Qu'ils se réjouissent au contraire d'en être sortis à si bon compte.

Légalisation.

Voici maintenant la *Guerre Sociale* qui revendique, par la plume de son leader, le « Droit à l'Avortement ».

Aspirerait-elle par hasard à légaliser son œuvre dans le Parti?

Méfiez-vous.

La conclusion d'un article — ou plutôt d'une étude — que publie le *Journal des Transports* sur le projet du rachat de l'Ouest, vient à l'appui de l'opinion dernièrement exprimé par notre collaborateur Ch. Dumas sur le susdit projet.

En l'année 1956, dit l'auteur, la perte cumulée qu'aurait subie l'Etat atteindrait la somme de 260 millions, alors qu'en cas de non-rachat le déficit s'éleverait à 300 millions...

Jolie opération, comme on voit!

La Famine

Pendant qu'un peu partout les travailleurs agricoles, livrés sans défense aux manœuvres des spéculateurs et des intermédiaires, souffrent de la mévente de leur récoltes, la famine sévit dans une province de l'Afrique orientale (l'Ouganda); elle a déjà causé la mort de 4.000 personnes...

Allons, messieurs les professeurs d'économie orthodoxe, embouchez un peu la trompette pour célébrer les beautés du régime contemporain!

P. GRADOS.

Petits profits capitalistes

La Société qui fait distiller la liqueur connue sous le nom de *Bénédictine* de l'abbaye de Fécamp, vient de publier les résultats de son exploitation.

Vente en 1907: 1.624.372 bouteilles; en 1908: 1.662.577 bouteilles.

Bénéfices en 1907: 2.436.916 fr. 80; en 1908: 2.516.473 fr. 08.

En retranchant de ce chiffre de bénéfices quelques sommes à destinations diverses — notamment les sommes énormes dépensées en publicité — il reste à distribuer entre les actionnaires 1.550.000 francs.

Et le compte rendu ajoute:

« Distribution d'un dividende de 62 0/0, égal à celui de l'année dernière et formant avec l'intérêt statutaire de 6 0/0 un revenu total de 68 0/0 ou 340 fr. par action. »

C'ÉTAIT FATAL

Véritablement, notre ami Jaurès s'apitoie beaucoup trop fort et beaucoup trop longtemps sur le degré d'opportunisme et de réaction auquel est descendu le parti radical.

A quoi bon, je me le demande, vouloir obstinément repêcher des gens qui non-seulement font exprès de se jeter à l'eau, mais qui s'empressent de recommencer avant même qu'on ne les ait tout-à-fait remontés sur la berge ?

En agissant comme il le fait, le parti radical obéit à l'une des lois inéluctables imposées par le milieu social actuel au fonctionnement du régime parlementaire : il accomplit à son tour le cycle politique déjà parcouru par ses aînés les opportunistes. Si quelques unités parmi ses rangs s'avisent de récriminer contre le *coup de barre à droite*, ce ne sont jamais que des exceptions ; et c'est au contraire l'ensemble de ce parti — non-seulement les ministres et les députés, mais les journaux, les comités, les électeurs influents, toute la séquelle en un mot, — qui donne son approbation des deux mains à cette politique rétrograde.

La « discipline républicaine » ? morte et entermée. C'est la *discipline conservatrice* qui prévaut presque partout. On nous l'a bien fait voir aux élections municipales et cantonales. Aux temps déjà lointains où l'on avait besoin de notre concours actif, on nous tolérait encore des élus ; aujourd'hui, nous ne sommes plus bons qu'à compléter les majorités de leurs candidats.

Les « réformes » ? à qui fera-t-on croire à présent qu'ils y ont jamais songé d'une façon un peu sérieuse ?

Ils ont voulu la Séparation, rien de plus certain. La preuve, c'est que les journaux n'ont pas cessé d'en parler et d'y intéresser l'opinion publique. Mais *veulent-ils* bien sincèrement l'impôt sur le revenu ? on ne le dirait guère ; on a plutôt l'impression qu'ils laissent le gouvernement se débrouiller comme il le peut pour l'obtenir — si tant est qu'on puisse appeler « impôt sur le revenu » le trop célèbre projet Caillaux.

Et les retraites ouvrières ? s'ils les *voulaient* véritablement, ils se préoccuperaient des moyens de trouver l'argent nécessaire ; ils n'auraient pas organisé dans leur presse la conspiration du silence autour du projet de monopolisation des Assurances élaboré par notre ami Carlier, présenté à la Chambre au nom du groupe parlementaire socialiste — et dont seuls, ou à peu près, les journaux de nos fédérations ont entretenu leurs lecteurs.

C'est donc volontairement, sciemment, de parti-pris, que les radicaux s'adonnent à leur politique de banqueroute et de réaction. Au lieu de les traîner comme des personnes mineures ayant agi sans discernement, notre devoir est d'étaler leur bilan tout entier devant le monde du travail, devant ces prolétaires qui sont encore légion et qui leur conservent un peu de crédit.

Jamais le radicalisme n'a pu être représenté aussi fidèlement au pouvoir central que par le ministère Clemenceau, Léon Bourgeois et Combes, c'est le passé, c'est la personification des « temps héroïques » de ce parti. Avec les maîtres du jour, au contraire, nous entrons en pleine période de réalisations pratiques ; et les susdites réalisations ne pouvaient être différentes de ce qu'elles sont, les privilèges de classe à défendre étant restés les mêmes.

Il y a mieux. D'une part, la puissance capitaliste n'a fait que se développer et s'accroître ; de l'autre, l'organisation ouvrière a gagné du terrain dans l'ordre politique et recruté de nouvelles forces syndicales. Le conflit qui met les deux classes aux prises en est devenu plus aigu et plus intense, leur antagonisme plus profond et plus irréductible. Il était donc logique, nécessaire, inévitable, que la réaction radicale fût pire que la réaction opportuniste.

Méconnaître ces faits, croire que les choses pouvaient se passer autrement, ce serait manquer de sens historique. Supposer qu'un autre parti bourgeois — si *radical-socialiste* qu'il pût être — pourrait échapper à cette loi de nécessité, ce serait manquer de clairvoyance politique.

P. G.

La Loi sur les Accidents du Travail⁽¹⁾

La loi sur les accidents du travail est une loi de salariat.

Cette vérité première et évidente a besoin d'être affirmée. Certains paraissent l'ignorer qui discutent ou écrivent sur ce sujet. Un grand nombre de nos camarades ouvriers s'illusionnent au point de regarder la législation nouvelle comme la manifestation démocratique, charitable et secourable d'une miséricordieuse philanthropie. D'aucuns qui affectent et se flattent de connaître ce caractère spécifique et primordial de la loi, s'empressent avec un zèle impétueux de l'oublier dès qu'ils passent de la théorie à son application. Cette déclaration enfin est nécessaire parce qu'elle permet seule de répondre à certaines objections et critiques du patronat qui présenteraient quelques valeur au cas d'une fondation pieuse, mais ne constituent qu'une erreur et une injustice quand il s'agit d'un salaire dû et légitimement recouvrable.

C'est pourquoi il est indispensable de répéter encore aux travailleurs que la loi de 1898 n'a considéré en eux ni l'homme, ni le citoyen, mais uniquement et exclusivement le salarié, la force-travail, ce prolongement vivant de la machine ou de l'outil.

Il n'est pas difficile de le démontrer.

Fidèle à la tactique qui lui a toujours et admirablement réussi, la classe capitaliste s'est préoccupée de dissimuler la réalité sous des considérations sentimentales de générosité et d'équité. Cette préoccupation a, dans la circonstance, enfanté la *théorie du risque professionnel* copieusement définie, exposée, ornée et édulcorée par ses économistes.

On a été obligé d'avouer — et cet aveu précieusement à merveille à l'odieuse puissance de l'exploitation patronale — que sous le régime du droit commun les accidentés du travail étaient, *dans les deux tiers des cas*, réduits à l'impossibilité de défendre leurs intérêts et frustrés de toute indemnité et de toute réparation pour le dommage causé. Des éclopés, des amputés, des infirmes s'en allaient ainsi à travers la souffrance et la misère, traînant avec eux toute une nichée d'affamés... et ce fut longtemps justice ! Il s'est trouvé des médecins-experts de tribunaux pour proclamer qu'au point de vue clinique ce mode de traitement aboutissait à des résultats mirobolants.

Mais on a oublié de signaler qu'avec le développement plus intense du machinisme, l'augmentation des sinistres, l'assistance judiciaire et aussi l'éveil, hélas ! si timide encore, de la conscience ouvrière, le maintien du régime du droit commun serait devenu une source inépuisable de procès et que cet état de guerre et de litiges perpétuels aurait amené de très sérieuses perturbations dans les affaires. Les patrons, sans cesse mis en cause et directement, sans le rideau protecteur des Compagnies, n'auraient plus quitté les couloirs et les audiences des tribunaux. Leurs bénéfices auraient pu s'en ressentir ; peut-être n'auraient-ils pu éviter quelques gestes d'action immédiate.

On a négligé de dépeindre l'ardeur avec laquelle les Compagnies sollicitaient l'exécution de leurs combinaisons, l'accroissement de leurs entreprises, la multiplication des risques et le renforcement à l'assujettissement à l'assurance. Les Compagnies sont des maisons de commerce, mais avec moins d'aléas et d'inconnus que les autres exploitations commerciales. La gestion de leurs affaires se base sur des calculs de probabilité où sont mathématiquement étudiées, balancées et fixées les chances de pertes et de bénéfices. Si les profits escomptés n'ont pas été réalisés, la loi ni les ouvriers n'en sont responsables ; ce sont les actionnaires qui ont commis des erreurs ou les Compagnies des fautes. Nous aurons d'ailleurs occasion de revenir sur ces points.

On a omis de mentionner la quiétude parfaite établie par la loi nouvelle dans certaines industries particulièrement dangereuses, l'insouciance à l'égard de l'état du matériel mis entre les mains des travailleurs et des conditions du travail.

Citons un exemple. Il s'agissait d'effectuer une installation de plomberie dans la fosse de l'ascenseur d'un grand magasin parisien. Les

ouvriers s'attelèrent à la besogne et travaillèrent dans cette fosse tandis que l'ascenseur fonctionnait montant et descendant continuellement. Les premiers jours tout alla bien. Un après-midi, un des plombiers est happé par le contre-poids de l'obturateur et à demi écrasé. Résultat : six côtes fracturées et une incapacité permanente et partielle consécutive... Vous pensez tout bonnement qu'à la suite d'un pareil accident, on arrêta le fonctionnement de l'ascenseur. Votre naïveté connaît mal la mentalité patronale. On continua comme par le passé. Et il fallut que, les jours suivants, deux autres ouvriers fussent estropiés dans les mêmes conditions pour que l'on décidât l'arrêt de l'ascenseur pendant la durée des travaux.

Soutiendrez-vous que si la tutélaire législation de 98 n'avait pas existé, on aurait opéré avec un égal sans-gêne et qu'en régime de droit commun la désinvolture patronale fut restée aussi barbare et inepte ? Le sentiment à l'égard de l'esclavage n'aurait pas changé, mais on l'eût ménagé davantage parce que sa peau aurait valu plus cher.

MUSY.



AU MUR DES FÉDÉRÉS

On n'avait pas vu depuis longtemps une aussi belle manifestation que celle qui s'est déroulée dimanche au Père-Lachaise, autour du monument élevé à la mémoire d'Eugène Pottier et devant le mur historique où sont tombés sous les balles versaillaises les derniers combattants de la Commune.

Plus de cinq mille manifestants, plus de dix mille spectateurs étaient là, saluant avec respect les martyrs du Paris révolutionnaire de 1871, et clamant avec enthousiasme leur espoir des victoires ouvrières de demain.

Pour une fois, la police avait renoncé au système humiliant et vexatoire du défilé « par petits paquets » — et l'ordre, le fameux ordre qu'il s'agit toujours de sauver ou plutôt de troubler — n'y perdit rien, tout au contraire. C'est dans le calme imposant qui convient à toute force organisée et consciente d'elle-même que le cortège a traversé la nécropole, et que la foule s'est massée autour des tribunes improvisées où parlaient tour à tour les divers orateurs.

Cet élan spontané, cette cohésion parfaite, ne seraient-ils pas une réplique préemptoire à la coalition des éléments conservateurs qui s'est affirmée contre nous dans la récente bataille électorale, de même qu'elle s'affirmait il y a trente-sept ans contre nos aînés ? On a toutes sortes de bonnes raisons pour le croire.

Jusqu'à ces dernières années, la bourgeoisie politicienne a fait l'impossible pour nous diviser contre nous-mêmes. En dépit de ces tentatives perfides ou brutales, nous avons poursuivi et réalisé l'unification de nos forces politiques comme nous poursuivons aujourd'hui et comme nous réaliserons demain l'unité de toutes les forces ouvrières et de toute l'action ouvrière. Il ne restait plus à nos adversaires qu'une ressource : c'était de s'unir à leur tour contre nous — et c'est ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

En agissant ainsi, c'est pour nous qu'ils ont travaillé. Leur concentration définitive nous fait un devoir plus impérieux que jamais, non-seulement de rester unis, mais encore et surtout de redoubler d'efforts pour accroître nos effectifs. C'est à cette condition-là seulement que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, et réussir là où nos adversaires ont échoué dans le passé.

Telle est à notre avis, la leçon qui se dégage de la superbe manifestation du 24 mai 1908, dont le souvenir restera inoubliable pour les travailleurs parisiens.



AUX ABONNÉS

Les abonnés qui n'ont pas envoyé le montant de leur renouvellement recevront cette semaine, par la poste, une quittance de 2 fr. 75 à laquelle ils voudront bien réserver bon accueil.

(1) *Le Socialisme*, n° 25, 3 mai 1908.

Mouvement International

Une grève agricole en Italie

La grève des ouvriers agricoles de la province de Parme dépasse par son importance toutes les grèves de ce genre que l'Italie ainsi que les autres pays ont vu jusqu'ici. Pourtant celles de Molinella et d'Argento arrêtaient tout travail des champs pendant des mois entiers. Les grèves agricoles de Piacenza et de Vercelli s'étendirent sur toute une province. Mais ces grèves agricoles n'eurent pas le caractère d'acuité que revêt celle de Parme.

Par comparaison avec les grèves d'ouvriers industriels, les grèves agricoles sont toujours une nouveauté et présentent un intérêt particulier. Les ouvriers agricoles ont été jusqu'ici les plus isolés et, par conséquent, les plus exploités et les plus misérables. L'organisation des ouvriers des champs complétant celle des ouvriers des centres industriels aura des conséquences incalculables. Sa portée révolutionnaire ne saurait pas être exagérée.

Voici les faits : La proclamation de la grève ne fut pas soudaine. Elle éclata à la suite d'un profond mécontentement produit par l'accord qui avait mit un terme à la grève du mois de mai de l'année dernière. Les patrons se sont rendus coupables de rupture de contrat, en augmentant de deux heures la journée de travail des ouvriers agricoles. Il est vrai, que cette augmentation ne visait qu'un nombre d'ouvriers relativement faible. Néanmoins, les camarades ont fait acte de solidarité et protestèrent avec énergie. C'était au début de cette année. Les maîtres de la terre ont répondu par des lock-outs qui durèrent pendant 55 jours. C'est alors que la Chambre syndicale a proclamé, le premier mai, la grève générale agricole. Les champs, — malgré l'extrême urgence des travaux — furent désertés. Les clés des écuries furent rendues aux patrons.

La province de Parme compte 300,000 habitants. Il y a, en moyenne, de 7 à 8 propriétaires par kilomètre carré, occupant de 32 à 39 ouvriers. La propriété moyenne y domine. Les principales productions sont : le fromage, la tomate, le vin. Sur le vaste territoire de grève se trouvent 60,000 têtes du bétail. L'organisation patronale, la fameuse *Agraria*, groupe 4,000 patrons ; d'autre part, sur 60,000 ouvriers agricoles, 20,000 sont organisés en syndicats. Leur nombre fut au début de 40,000.

La grève fut organisée par les syndicalistes antiparlementaires et partisans de l'action directe. Quelques violences ont marqué son début. Les ouvriers grévistes empêchèrent le transport des animaux en se jetant sur les rails de chemin de fer. Mais les chefs syndicalistes se sont vite aperçus que l'action directe, ardemment désirée, provoquée même par les patrons, tournerait finalement contre les grévistes. Aussi la Chambre syndicale a-t-elle repoussé énergiquement toute tentative de violence.

Ce qui est encore plus curieux, c'est que l'action directe est pratiquée sur une vaste échelle par les patrons. Ces derniers ont organisé des « corps de travail volontaire ». Les jeunes gens de la bourgeoisie se sont offerts en masse pour soigner les animaux, traire les vaches, etc. Ils sont arrivés armés de revolvers et de longs bâtons, et ne cessent pas de commettre des actes de brutalité et de violence contre les ouvriers. Ils ont tiré sur les grévistes dont plusieurs furent blessés.

Le gouvernement laisse faire ces partisans de l'action directe patronale. Il couvre de son autorité des actes d'un vandalisme inouï. On a vu passer une automobile semant du verre brisé sur les routes sillonnées par les ouvriers marchant pieds nus. (Signe de prospérité ouvrière !) Plusieurs ouvriers ont reçu des blessures. Le but du patronat agricole est la destruction totale des syndicats ouvriers. Il ne veut pas traiter avec l'ouvrier sur le pied de l'égalité.

Les revendications ouvrières sont extrêmement modestes. Elles se trouvent déjà acquises dans d'autres provinces de l'Italie. Comme journée de travail, les grévistes réclament : en janvier

6 heures, en février et novembre 7 heures, en mars et octobre 8 et pendant l'été de 9 à 10 heures. Ils exigent un salaire de 30 centimes à l'heure pour des travaux ordinaires, 40 centimes pour les heures supplémentaires, 45 centimes pour le travail avec des machines. Les femmes se contentent d'un salaire encore inférieur, de 20 à 43 centimes à l'heure. Les domestiques réclament 650 francs par an (sans nourriture). Nous passons les revendications de détail.

Les patrons sont irréductibles. Ils refusent tout arbitrage. Les ouvriers accepteraient l'arbitrage si, préalablement, les bandes armées du patronat avaient quitté le champ de la grève.

Pour comparer l'esprit de sacrifice des patrons et celui des ouvriers, on n'a qu'à envisager les chiffres suivants : la souscription patronale au profit des petits patrons a donné jusqu'ici 18,000 liras, tandis qu'en 5 jours, les ouvriers en détresse ont pu réunir au profit de leurs camarades 20,000 liras. La solidarité prolétarienne se manifeste de toutes façons.

Les enfants des grévistes sont accueillis par les camarades plus heureux. Les patrons menacent d'expulser de leurs logis leurs ouvriers.

La grève est ruineuse, les patrons subissent des pertes énormes. Ils sont réduits à vendre leur bétail à des prix dérisoires, bien qu'il soit de première qualité. La récolte de la tomate est perdue. La betterave à sucre est détériorée. Les patrons seront hors d'état de faire honneur à leurs engagements. La responsabilité de cette ruine leur incombe toute entière. C'est eux qui ont voulu, qui ont provoqué, par une folle intransigeance cette grève ruineuse.

Bien que conduite par de purs syndicalistes — dont Parme est la citadelle — la grève n'a absolument rien de spécifiquement « Syndicaliste » dans le sens que lui donnent les doctrinaires. Nous avons déjà indiqué que la soi-disant « action directe » ne servait plus qu'aux fils de la bourgeoisie qui emploient jusqu'au fameux « verre pilé ». D'autre part il ne s'agit nullement d'une expropriation du capital, mais seulement d'une modeste amélioration des conditions du travail. La « gymnastique révolutionnaire » prônée par les dilettantes de la violence théorique est condamnée... par les syndicalistes eux-mêmes. La force des choses, la réalité brutale a fait disparaître la chimère. La loi d'airain de la vie a fait justice des constructions aprioriques.

La grève des esclaves des champs n'en reste pas moins grandiose. La tyrannie, l'égoïsme du capitalisme agricole et l'admirable solidarité prolétarienne subissant le martyre pour sa cause glorieuse, sont, en raccourci, le tableau de notre régime en décadence qui ne sait ni vivre ni mourir décemment.

Ch. RAPPOPORT.

Les Retraites

OUVRIÈRES ET PAYSANNES

par le Monopole de l'Assurance

Mon projet de monopole ne comporte point d'indemnité aux compagnies. Ce n'est qu'en torturant l'esprit des lois réglant le droit de propriété que les défenseurs des sociétés pourront prétendre à une compensation. Ce point de la discussion, je l'ai établi par l'exemple de la loi de 1844, a été déjà fixé par la Chambre des députés sous Louis-Philippe. En certaines circonstances, le principe d'utilité publique a prévalu sur certains principes de propriétés privées. Et plus la démocratie progresse, plus les intérêts privés sont dominés par l'intérêt général dans l'établissement des lois.

Des hommes n'ayant pas encore adhéré à la doctrine socialiste, mais sincères dans leurs travaux de réformes des lois vers l'équité, désireux d'établir un contrat social en rapport avec les besoins de la vie moderne, se rapprochent de notre théo-

rie. Ainsi M. Marguery, dans son étude « Le droit de propriété et le régime démocratique » publié chez Alcan en 1906, écrit : « Il faut séparer nettement l'appropriation des terres considérée simplement comme un mode de mise en valeur des énergies qui sont en elles et l'accaparement des terres, c'est-à-dire l'interdit mis sur des étendues de terrains non pour les faire fructifier directement, mais pour prélever, par une sorte de trafic de cette interdiction, une dime sur les produits obtenus par le seul travail du sous-traitant. La Société ne doit au contraire, en aucune façon faciliter la prééminence de certains de ses citoyens sur d'autres et cette exploitation à deux degrés qui laisse au laborieux tous les risques de son labeur pour en attribuer le bénéfice net ou la rente à celui qui n'a fait aucun effort pour produire ce bénéfice ».

Les grandes compagnies d'assurances ont accaparé une source de revenus immense. Elles prélèvent une dime formidable sur le besoin de se couvrir contre les risques. Comme le disait (dans la séance du 25 mai 1908) M. Caillaux, parlant de l'impôt sur le revenu, le capital des compagnies placé en valeurs mobilières finit par constituer un bien de mainmorte. Ces excès sont intolérables ; il est impossible de ne pas en arrêter la progression dans une démocratie. L'injustice est trop forte. Il suffit de la montrer au public pour avoir avec soi la force du nombre qui peut arrêter cette iniquité sociale : des millions de citoyens vivant misérables dans leur existence de labeur, mourant en proie aux pires anxiétés de la misère parce que les ressources manquent pour réaliser la loi sur les retraites aux vieillards ; tandis qu'à côté d'eux, quelques centaines de citoyens ont accaparé une source de revenus suffisante pour alléger la peine des premiers.

Les lois qui permettent de pareilles oppositions de misères et de luxes ne sont plus possibles ; elles ne subsistent que par le manque d'éducation des masses, que par les ruses des défenseurs de ces privilèges capitalistes. Ces lois doivent être modifiées et elles le sont peu à peu malgré les résistances des détenteurs de ces revenus. Une constatation curieuse et suggestive, c'est que les quelques modifications aux lois réglant la propriété et favorisant le domaine public, sont antérieures à notre constitution républicaine, dans le siècle dernier.

Par exemple, la faculté pour les collectivités d'établir l'alignement de certaines voies, est fixée par la loi de 1807 et contient une exception au principe d'après lequel nul ne peut être privé de sa propriété dans l'intérêt public sans une indemnité préalable. (Bloch, dictionnaire de l'administration française. Voirie). Et la Cour de Cassation, conformément à l'esprit de cette loi moderne, déclare que : « Le propriétaire, alors même qu'il n'a pas reçu le prix de l'emplacement de sa propriété, ne peut déposer des matériaux dans l'enclos frappé d'alignement sans encourir les peines prononcées par les règlements de voirie ».

C'est en 1844, que tout en reconnaissant le caractère de la propriété à l'invention, fut votée la loi limitant, dans l'intérêt public, à 15 ans le droit exclusif d'exploitation par le propriétaire de l'invention.

Après avoir accolé à la propriété littéraire et artistique les épithètes les plus truculentes : « La propriété littéraire est la plus sacrée, la plus inattaquable, c'est l'ouvrage fruit de la pensée. L'œuvre intellectuelle est une propriété comme une

terre, comme une maison, elle doit jouir des mêmes droits », etc., etc. Après ces belles phrases, après cette autre du président Dupin : « Le mot de propriété ne peut s'appliquer d'une manière plus juste et plus légitime qu'aux droits conquis par l'intelligence », c'est en 1866 que la loi fixe la limite à 50 ans des droits de propriétaire sur les revenus de cette propriété. Ici comme dans les exemples ci-dessus indiqués, les droits de l'utilité publique ont prévalu sur le droit de perpétuité de certains intérêts privés.

En résumé, la question qui nous occupe se réduit à solutionner le problème suivant : Trouver les ressources pour appliquer la loi sur les retraites aux vieillards.

Il y a utilité publique puisque la Chambre des députés a voté une loi à cet égard. Le Sénat s'arrête devant la difficulté de trouver les ressources nécessaires. Le gouvernement, par la voix de M. Viviani, déclare que les ressources du budget, les facultés contributives du pays ne permettent pas de compter sur plus de cent millions par an. Le rapporteur du Sénat déclare l'application de la loi impossible avec ces ressources insuffisantes.

Nous avons démontré, au cours de cette étude, que l'exploitation des diverses assurances produisait par an près de **trois cents millions**.

Nous avons établi notre projet de loi de manière à ce que l'établissement du monopole d'Etat ne touche en rien les propriétés existantes des compagnies. L'Etat ne reprend aucun contrat, aucune réserve mobilière ou immobilière appartenant aux diverses sociétés exploitant cette source de revenus.

Nous avons prouvé que le capital engagé dans cette exploitation par les compagnies dont nous avons exposé les bilans était de **soixante-deux millions deux cent mille francs** seulement et qu'après quatre-vingts ans d'exploitation, en plus des dividendes perçus, des bénéfices réalisés, le même capital valait aujourd'hui : **Un milliard six cent cinquante millions** de francs.

Nous avons encore établi que ces compagnies auraient capitalisé des réserves se montant à plus de **deux milliards**.

Le parti socialiste fera son devoir ; nous sommes prêts à soutenir la discussion de cette réforme. Aux électeurs, aux millions de citoyens français anxieux du lendemain, à obliger leurs élus à faire plier la force capitaliste devant l'utilité publique, devant la volonté du pays ; aux électeurs à faire entrer dans le contrat social la retraite aux vieillards sans distinction de sexes ni de catégories, par l'établissement du monopole des assurances.

Vincent **CARLIER**

Réponse du Citoyen Deslinières

SOCIALISME CRITIQUE ET SOCIALISME RECONSTRUCTIF

Je fais appel, en toute confiance, à l'hospitalité du *Socialisme* pour répondre aux amicales critiques dont mon *Projet de Code Socialiste* est l'objet de la part de Rappoport. Il me semble qu'une telle controverse ne sera pas sans intérêt, surtout si, élargissant son terrain sans l'abandonner, elle aborde dans toute son ampleur le grand problème, dont le débat ouvert par Rappoport n'est qu'un des aspects, et de la solution duquel dépend l'orientation générale de l'action du parti. Ce problème peut se résumer en ces termes : le socialisme est-il seulement une doctrine critique, ou est-il en

même temps une doctrine reconstructive ?

Pour aujourd'hui examinons seulement, les objections faites par Rappoport à l'idée de préparer dès à présent les institutions de la société future. Je sais bien que j'en suis, de tous les socialistes, celui qui attribue le plus d'importance à cette idée. J'en proclame la nécessité primordiale, sans dédaigner, cependant les autres forces de l'action. Elle paraît passée chez moi à l'état d'idée fixe, disons le mot de monomanie, et Rappoport écrit que je suis le « martyr », ce qui est un peu vrai, car c'est pour m'être attaché trop exclusivement à la faire prévaloir que j'ai perdu le contact avec les camarades du parti et la place que j'aurais pu occuper dans leurs rangs. J'ajoute, pour ma décharge, que si je me suis cantonné dans cette besogne spéciale, c'est parce qu'on m'a laissé seul pour la remplir. Si le parti avait, par son action générale, fait une part à mes préoccupations, je n'aurais pas eu besoin de porter tous mes efforts de ce côté, et volontiers je me serais joint à lui pour la tâche quotidienne. Et pour terminer sur ce point, puisque Rappoport a bien voulu reconnaître que j'ai « pris congé du parti socialiste, mais non du socialisme », je déclare que je rentrerai avec joie dans l'organisation le jour où elle aura proclamé que le socialisme n'est pas simplement le bélier qui doit démolir la citadelle capitaliste, mais qu'il doit aussi se mettre en mesure de rebâtir une société meilleure : car si elle adopte une telle résolution, c'est que l'état d'esprit dont sont sorties les décisions de Nancy sera heureusement modifié.

Mais si j'affirme avec trop de persistance et d'énergie la nécessité de préparer à l'avance notre plan de reconstruction, Rappoport, qu'il me permette de lui dire, va, dans la thèse contraire, plus loin que la plupart des socialistes. Nous sommes, lui et moi, aux deux pôles opposés, et le gros du Parti se tient entre ces deux extrêmes.

En veut-il quelques preuves ?

Lorsque parut, en 1899, mon *Application du système collectiviste*, la proposition que je formulais comme conclusion de cet ouvrage, à savoir de constituer un Comité d'Etudes pour préparer les institutions socialistes, fut accueillie avec faveur par toutes les personnalités éminentes du Parti. Guesde, Jaurès, Viviani, notamment, y donnèrent leur adhésion expresse. Seul Vaillant fit une réserve de forme ; l'autorisation de son organisation. Le Comité d'Etudes allait être créé lorsque l'entrée de Millerand dans le ministère de Waldeck-Rousseau vint détourner le Parti de la voie de travail fécond où il allait s'engager, pour le rejeter dans de cruels déchirements.

Jaurès n'a pas varié dans ses vues, sur cette question, puisqu'il annonce depuis plusieurs années son intention de déposer à la Chambre une proposition de loi sur l'organisation socialiste.

Guesde m'écrivait, en février 1905 :

Comment ne serais-je pas avec vous, mon cher Deslinières, dans l'œuvre qui vous tient tant à cœur, alors qu'il y a quelque vingt ans déjà, sous l'empire des mêmes préoccupations, je m'étais donné la même tâche !

La plupart des hommes sont ainsi faits qu'avant de quitter — fût-ce « les chaînes » dont parle Marx — ils ont besoin de se rendre compte de ce qu'ils trouveront en échange. Un *connu*, convaincu par une longue expérience quotidienne de ne mener qu'à la servitude et à la misère, persiste à leur paraître préférable à un *inconnu* qu'ils ne saisissent pas.

C'est pour cette nature d'esprits que j'avais entrepris, sous la forme brochure et conférence, d'évoquer par le détail la *société future*, non sans repousser bien loin la prétention de lui tracer sa voie et de l'enfermer dans un cadre qui ne saurait sortir que des événements eux-mêmes.

La réserve exprimée dans les dernières lignes, je l'ai toujours faite moi-même : il ne s'agit pas de déterminer ce que *sera* le régime socialiste, mais de montrer ce qu'il *pourra être* dans la période qui suivra la transformation.

Au cours de divers entretiens, Guesde m'a toujours encouragé à poursuivre mes travaux dans cet ordre d'idées.

Loin de croire, comme Rappoport, qu'en

montrant le « Collectivisme en action » on l'expose à de plus dangereuses critiques, il y voit le moyen « de faire tomber les dernières objections, qu'elle proviennent de l'ignorance ou de la mauvaise foi ». Il reconnaissait avec moi que, transportée sur ce terrain, la propagande y ferait des réserves parmi les esprits de bonne foi demeurés réfractaires aux exposés purement théoriques. « *La même clef*, me disait-il, *ne peut ouvrir tous les cerveaux* ».

Par malheur, cette opinion de Guesde et de nombreux militants n'est guère sortie de leur for intérieur ; ils voyaient ailleurs des devoirs plus pressants. Pourtant le Congrès ouvrier du Havre (novembre 1880) avait mis la question à l'ordre du jour des groupes. Cette résolution resta sans effet et sans lendemain.

On a même pu croire que Guesde avait changé de manière de voir lorsqu'au Congrès de Stuttgart, il a combattu avec vivacité la motion de Troelstra, appuyée par Jaurès, tendant à faire entrer le parti tout entier dans la voie dont il avait lui-même reconnu l'utilité. Sur une observation que je lui fis à ce sujet, il me répondit qu'il était, en effet, résolument hostile au dépôt dans les Parlements bourgeois de proposition de loi sur l'organisation socialiste, mais qu'il ne l'était nullement à la publication de telles publications en librairie, et les considérait même comme une excellente propagande.

En somme si, dans son ensemble, la section française du parti socialiste n'a pas, jusqu'à ce jour, envisagé le côté positif du socialisme, j'ai le droit de dire qu'elle pourra le faire, si elle le juge à propos, sans se mettre en contradiction avec ses traditions.

Je ne suis donc pas un hérésiarque, et c'est ce que j'avais à cœur de démontrer dans ce premier article.

Lucien **DESLINIÈRES**.

LE BANQUET DE "L'HUMANITÉ"

L'Humanité a eu la bonne idée de fêter, au lendemain de nos revers électoraux, le succès du seul quotidien parisien qui défend la cause socialiste et les intérêts de la classe ouvrière. Une vente de plus de 20.000 à Paris assure désormais la vie au journal socialiste.

Les camarades de toutes les tendances se sont empressés de venir en foule pour saluer ce succès. Nous nous y joignons sans réserve. Une classe ouvrière qui ne vote pas pour ses candidats, qui ne lit pas son journal, est justement condamnée à l'esclavage à perpétuité. Un ouvrier qui paye chaque jour un sou à une feuille bourgeoise qui le trompe et l'outrage est un traître à soi-même.

Nous ne pouvons pas dire de même des discours politiques prononcés, dont d'ailleurs plusieurs sont excellents. Notre raison d'être — celle de la minorité — est de dire aux camarades ce que nous croyons de la vérité sur la situation du parti.

Or, presque tous les discours — sauf ceux de Vandervelde, d'Otto Pohl et de Roubanovitch, exprimant éloquentement leurs sentiments de solidarité internationale — avaient la même note. Tout va bien dans l'intérieur du Parti. Nos adversaires sont des idiots. Nous n'avons qu'à continuer dans la même voie. Changer de l'orientation, ce serait une lâcheté. Nous avons exposé ici même, notre manière de voir, et on sait qu'elle diffère sensiblement de celle de nos camarades de *L'Humanité*.

Il n'y a pour un grand parti aucune honte à dire ce qui est et notamment que les idées de tous les militants ne sont pas toujours en plein accord. Nous ne demandons ni exclusion, ni contrition, mais la simple et claire vérité. Nous n'avons pas attendu un échec pour proclamer aux Congrès de Limoges et de Nancy que certains paradoxes tapageurs rendront extrêmement difficile le recrutement du Parti. La réalité nous a donné *malheureusement* raison.

Le Parti aura le courage de le dire au prochain Congrès. Le plus grand plaisir et le plus grand service que nous puissions rendre à nos ennemis, c'est de continuer dans la voie du confusionnisme où nous nous sommes imprudemment engagés.

Cette réserve faite, nous félicitons de tout cœur *L'Humanité* du succès du banquet où une camaraderie franche et joyeuse n'a pas cessé de régner. Que cette camaraderie préside également à nos inévitables discussions de tactique — dans l'intérêt supérieur du Parti.

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

Le Congrès des Mineurs.

Le Congrès de la Fédération nationale des mineurs de France s'est tenu à Montceau-les-Mines, en Saône-et-Loire. On sait que l'organisation syndicale minière est la plus importante de France.

De nombreuses questions et des plus sérieuses ont été solutionnées par le Congrès. Une très importante discussion s'est ouverte sur la question de la journée de huit heures. Des paroles amères ont été prononcées contre le projet du Parlement, mais un délégué a fait justement observer que ces récriminations étaient purement platoniques et qu'elles ne suffiraient certainement pas à faire aboutir les revendications minières. Goniaux est intervenu pour signaler qu'en tout cas les parlementaires du Parti socialiste avaient pleinement fait leur devoir de défenseurs du prolétariat ouvrier. Finalement on a adopté la proposition suivante :

« La journée de travail des mineurs ne pourra excéder huit heures, descente et remontée comprises, y compris également les 40 minutes nécessaires pour le casse-croûte, le temps passé au travail n'excédera pas quarante-huit heures par semaine : exception pourra être faite en cas de réparation urgente nécessaire à la sécurité des ouvriers en ce qui concerne les huit heures journalières, mais en aucun cas, les quarante-huit heures ne pourront être dépassées dans la semaine. »

Cette proposition adoptée, le Congrès s'est rallié subsidiairement et comme pis aller au projet parlementaire sur la même question.

Différentes solutions ont été préconisées à propos de la nationalisation des mines et plus particulièrement en ce qui concerne l'exploitation des gisements houillers récemment découverts. Les uns voudraient voir l'État en assurer l'exploitation, d'autres voudraient la voir remettre en les mains de la Confédération minière. Le principe de la nationalisation des mines a été adopté.

Le rapport sur le minimum des salaires qui a été adopté à l'unanimité moins quatre voix conclut à un salaire minimum de 45 centimes l'heure pour les ouvriers de seize à dix-huit ans ; de 55 centimes pour ceux de dix-huit à vingt-et-un ans ; de 75 centimes pour ceux de vingt-et-un à vingt-cinq ans et de 85 centimes pour les autres.

Signalons que le citoyen Bouchard a préconisé l'échelle mobile qui permettrait l'élévation des salaires en raison directe des prix du charbon.

Les résolutions précédemment votées et concernant la saisie-arrêt, les retraites, le suffrage universel en matière économique, le travail des enfants, les vacances et le million des mineurs ont été maintenues à nouveau.

Mais le point capital du Congrès a été la discussion ouverte sur l'adhésion des mineurs à la C. G. T. On sait par ce que nous avons déjà dit ici, la situation scandaleuse qui est faite au prolétariat minier par le Comité confédéral.

Le Congrès a nettement démontré l'ardent désir des mineurs de rejoindre l'unité ouvrière et de combattre d'accord avec le prolétariat français tout entier. Pour s'opposer à l'entrée des mineurs dans la Confédération, les prétextes les plus misérables avaient été mis en avant ; aujourd'hui l'unité minière est réalisée, les mineurs constituent la force syndicale de France la plus considérable, que va-t-on encore inventer pour les laisser à la porte de l'organisation unitaire du prolétariat ?

Le Congrès avait décidé de faire mander Griffulehes par dépêche, pour s'expliquer, mais celui-ci se trouvait, paraît-il, en voyage ; la dépêche lui étant enfin parvenue, il s'est dérobé ; le Congrès a mandé Pouget qui n'a pu faire autrement que de venir. Il s'est borné à se retrancher sur le terrain de la décision confédérale et à s'en couvrir. Tactique habile, sans doute, mais insuffisante à expliquer comment ces mêmes hommes, qui nous ont diffamés, injuriés, sous le prétexte mensonger et faux que nous faisons, nous, de la

division ouvrière, s'arrogent le droit de rejeter hors de l'unité ouvrière, la force prolétarienne la plus puissamment organisée, la plus sérieusement outillée pour la lutte, celle qui a le plus réalisé de France.

Étrange scandale, en vérité, que celui de ces quelques personnalités dont l'orgueil exaspéré par les flatteries grossières de ceux qui les utilisent pour leurs fins personnelles, en attendant de les rejeter sans remords, a fini par leur faire identifier la cause de leurs mesquines querelles individuelles avec celle du prolétariat tout entier.

Pour nous, qui avons toujours placé au-dessus de tout, le souci de l'éducation, du recrutement, de l'organisation et de l'unité d'action ouvrière, nous osons encore espérer que le Comité confédéral ne voudra pas commettre ce monstrueux attentat contre l'unité du prolétariat de laisser derrière la porte les 150.000 mineurs qui depuis si longtemps y frappent en vain. Nous voulons croire qu'il saura mesurer l'étendue de la responsabilité qu'il encourrait devant la France ouvrière et qu'en tendant la main aux mineurs il voudra faire un acte de haute justice qui n'humiliera, ni n'abaissera personne, pas plus ceux qui l'auront fait que ceux pour qui il sera fait.

Elections au Conseil général de la Seine.

Dimanche 24 mai a eu lieu le scrutin de ballottage pour les élections au Conseil général de la Seine. Au premier tour les voix recueillies par nos candidats étaient ainsi réparties :

Arrondissement de Saint-Denis	
Canton d'Asnières : CABARET	770
— d'Aubervilliers : PRADINAUD	1.932
— de Boulogne : HENRIPRÉ	3.351
— de Clichy : CHATELIER	1.348
— de Colombes : JULES UHRY	945
— de Courbevoie : PARISOT	1.869
— de Levallois-Perret : AUFAN	3.223
— de Pantin : JACQUEMIN	5.621
— de Puteaux : VOILIN	4.501
— de Saint-Denis : PHILIPPE	4.468
— de Saint-Ouen : SELAQUET	2.581

Arrondissement de Sceaux	
Canton de Charenton : COLLIGNON	2.581
— de Montreuil : MOURS	721
— de Nogent-sur-Marne :	
ALBERT THOMAS	1.964
— d'Ivry-sur-Seine : JEAN MARTIN	3.612
— de Vanves : BRUNEAU	1.919
— de Vincennes : ROUSSELOT	1.037
— de Villejuif : THOMAS	3.158
— de St-Maur-des-Fossés : RESTIAUX	920
— de Sceaux : MAUGARNY	1.339

Au second tour cinq candidats avaient été maintenus.

Les résultats ont été les suivants :

Canton de Courbevoie	
Citoyen PARISOT	1.121 voix
BOURSIER, cand. de la conserv. sociale	2.483 Elu

Canton de Levallois-Perret	
Citoyen AUFAN, socialiste	4.166 voix
TREZEL, conservation sociale	4.730 Elu

Canton de Puteaux	
Citoyen VOILIN, socialiste	4.584 Elu
WIRIATH, conservation sociale	4.138 voix

Canton d'Ivry-sur-Seine	
Citoyen JEAN MARTIN, socialiste	4.022 voix
CHÉRON, conservation sociale	5.209 Elu

Canton de Villejuif	
Citoyen THOMAS, socialiste	2.936 voix
CHAZOT, conservation sociale	3.725 Elu

Le Parti socialiste perd trois sièges : Ceux de Courbevoie, Ivry et Villejuif.

Conseil national

RÉUNION PLÉNIÈRE : Salle de l'Egalitaire, 13, rue de Sambre-et-Meuse, Dimanche 14 juin 1908.

La prochaine réunion plénière du « Conseil National » aura lieu le dimanche 14 juin 1908, à Paris.

Elle comportera une séance du matin, qui s'ouvrira à 9 heures précises, une séance d'après-midi, et, s'il y a lieu, une séance dans la soirée.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

- 1° Rapports du Conseil national ;
- 2° Rapports des délégués au Bureau socialiste international ;
- 3° Organisation du Congrès national. Fixation de l'ordre du jour.

A ces questions viennent s'ajouter les questions déjà posées aux dernières réunions du Conseil national et sur lesquelles celui-ci n'a pas délibéré. A savoir :

- Le Parti et les syndicats ; les résolutions des Congrès national et international ;
- De la collaboration des élus aux journaux étrangers au Parti ;
- La carte et le timbre internationaux (Aube) ;
- La représentation proportionnelle dans les Fédérations ;
- L'impression des brochures du Parti ;
- Les Groupes d'originaires ;
- Le renchérissement du coût de la vie (Haute-Vienne).

Anniversaire de la Semaine sanglante

Cette année les manifestants sont venus beaucoup plus nombreux à cette journée. Depuis 1885 elle ne fut ni si grandiose, ni si nombreuse, ni si imposante.

Les camarades qui ont répondu à l'appel de la Fédération de la Seine, étaient aussi, il faut le constater, animés d'un autre esprit ; ce n'était pas encore les calmes et imposants défilés des grands centres industriels du Nord, de Belgique ou d'Angleterre, mais encore sous le coup de fouet des dernières élections, la conscience de classe prenait davantage corps, et même elle s'est exprimée bruyamment en houspillant des renégats et ce furent leurs anciens frères en confusionnisme qui accomplirent cette besogne.

Patriotiques Alarmes.

On lit dans la *Revue Minière*, à propos du patriotisme capitaliste excité par les projets financiers de M. Caillaux — qui ne se réaliseront d'ailleurs jamais ! —

« Loin de nous la pensée de nous réjouir de l'exode de ces milliards qui eussent pu alimenter le travail national. Mais à qui la faute ? Ceux qui ont agi ainsi ne sauraient même pas être blâmés ; ils n'ont fait qu'imiter en somme la conduite d'un homme que l'on ne saurait qualifier d'indélicat, le fondateur des prix de vertu, M. de Monthyon en personne, qui, prévoyant la grande tempête de la Révolution, avait, dès 1787, fait passer à l'étranger toute sa fortune. Et M. de Monthyon a fait des prosélytes parfois illustres. Ce n'est un secret pour personne que la succession mobilière du président Grévy fut déclarée en Angleterre. Il ne croyait vraisemblablement pas que son patriotisme financier lui fit un devoir de conserver sa fortune en France. Les capitalistes de 1907 procédent de même, ne se souciant pas de payer les frais des expériences fiscales du gouvernement et s'inspirant de cette maxime qui fut celle d'un sage :

Vivre d'abord, philosopher ensuite ! »

A L'EXTÉRIEUR

Victoire socialiste en Belgique.

Les élections pour le renouvellement de la Chambre (élue par moitié) ont été un véritable triomphe pour le Parti socialiste. Non seulement il garde tous ses sièges mais il en gagne cinq. En outre l'accroissement des voix est considérable. C'est par dizaine de milliers que l'on compte dans les diverses circonscriptions les suffrages nouveaux qui se sont ralliés au drapeau de l'Internationale.



La Presse Socialiste

On lit dans *Goloss Socialdemocrate*, organe des social-démocrates russes sous la signature de « Volonter » :

« Les lock-out, en France sont rares et ont peu de succès grâce à la désorganisation de ceux qui les entreprennent. Dans n'importe quel pays en général, le signe le plus frappant de la croissance de la force des syndicats c'est l'existence et la fréquence des lock-out qui témoignent aussi qu'il y a un mouvement syndical révolutionnaire réel et non en phraséologie seulement. Quant les capitalistes ont recours au lock-out cela veut dire qu'ils se sentent sérieusement menacés. Mais comme en France les gros capitalistes ont facilement raison des grévistes qui, la plupart du temps ne vainquent que dans les luttes contre les petits entrepreneurs, il est évident que, pour le moment il est inutile aux capitalistes français de recourir au lock-out, dont le sens révolutionnaire se résume en ceci qu'il unit les travailleurs et attire dans l'organisation économique jusqu'aux prolétaires les plus découragés et les plus inertes ».

Du *Peuple de Bruxelles* sous la signature de Hubert Langerock, un historique du vieux mouvement syndical américain en train de se transformer :

La situation est en somme identique à celle de l'Angleterre au lendemain de la décision en faveur du chemin de fer de la vallée du Taft contre le syndicat des employés des voies ferrées, d'où sortit le mouvement progressif des syndicats anglais vers la lutte politique, le parti du travail et leur adhésion partielle au socialisme.

De même ici, au lendemain de ces décisions, la démonstration éclatante de l'impuissance du vieux syndicalisme conservateur et non politique fit surgir dans toutes les villes des pétitions adressées au président Gompers et demandant que les syndicats entrent résolument sur le terrain de la lutte politique comme parti de classe et que la Fédération du travail invite le parti socialiste, les syndicats agricoles et les syndicats ouvriers non affiliés à la Fédération du travail à envoyer des délégués à un congrès ayant pour but la nomination de candidats pour les élections présidentielles du mois de novembre.

De Marcel Cachin dans le *Populaire du Centre* une étude sur les compagnies de chemins de fer dont nous extrayons les passages suivants :

Les compagnies de chemins de fer sont souveraines maîtresses dans notre pays. Elles sont supérieures aux gouvernants, aux députés, à tout le suffrage universel, à toutes les forces d'État. Elles sont chez nous une des forces brutales de la puissance du capital. Elles se moquent des plaintes des voyageurs, des chambres de commerce ; elles se rient des circulaires et des menées ministérielles.

Leur situation financière, en général, est plus que florissante. Les rentes qu'elles ont servi et qu'elles servent encore à leurs actionnaires, à leurs conseils d'administration, à leurs directeurs et à tous leurs gros fonctionnaires sont énormes. Et cependant, il n'est pas de pays où les communications soient plus imparfaites, où le confort soit aussi peu assuré, où le prix des places soit plus cher — et voilà pour les voyageurs.

Le service des transports des marchandises a été l'objet de critiques violentes : les Chambres en ont discuté ; les commerçants élèvent périodiquement des plaintes véhémentes ; rien ne se modifie, aucun progrès ne se réalise.

Suivent quelques exemples qu'il est nécessaire de reproduire :

Les vins du Midi, du fait seul des transports, sont, à leur arrivée à Paris, grevés du tiers et à Nancy de la moitié de leur valeur marchande. Si on consulte le livret Chaix, on est frappé de nombreuses anomalies : c'est ainsi que pour une même distance (340 kilom.), le transport d'une tonne de vin coûtera 21 fr. 94, 27 fr. 50 ou 36 fr. 40, suivant la compagnie. Chose plus curieuse encore : de Port-Vendres à Cette, la tonne paye 15 fr. ; de Cette à Port-Vendres, elle ne paye plus que 7 fr. Une tonne de vin expédiée de Narbonne à Bayonne ne paye que le parcours de Toulouse à Bayonne : 24 fr. 65, tandis qu'une tonne de vin expédiée de Toulouse à Bayonne paye 27 fr. 95.

Depuis l'homologation du tarif 206, en faveur de la pénétration des vins algériens et tunisiens, le transport de la tonne de ces vins d'Afrique, de Marseille à Paris, coûte 23 fr. 60. Pour le même parcours, les vins français payent 28 fr. 30, soit 4 fr. 70 de plus.

Il y a là une inégalité, aggravée par la gratuité du retour des fûts vides accordée aux vins algériens et tunisiens. Cette gratuité équivaut à une somme de 6 fr. 30 par tonne, et constitue une véritable prime d'importation avantagant les vins d'Afrique.

Incohérence, exploitation, voilà le bilan des compagnies.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie tragique des Travailleurs par LÉON et MAURICE BONNEFF. En vente chez J. ROUFF et Cie, 4, rue la Vrillière. **Prix : 3 fr. 50.**

Je suis quelque peu en retard pour parler de cet ouvrage paru il y a quelques semaines et dont nos lecteurs déjà ont pu lire, ici même, quelques pages émouvantes. C'est qu'avant de dire tout le bien que je pensais de cet admirable travail, je voulais savoir d'abord ce qu'en penseraient et ce qu'en diraient ceux là même qui en constituent le sujet. Je veux dire les Travailleurs.

J'ai parcouru les journaux ouvriers et corporatifs et je n'ai trouvé sur cet ouvrage que d'unanimes éloges. Je me sens ainsi plus à mon aise pour parler puisque mon jugement se trouve d'accord avec l'arrêt prononcé par le juge suprême en la matière : le public ouvrier.

Les Bonneff nous ont déjà donné un ouvrage qui a eu quelque retentissement « Les métiers qui tuent » ; celui d'aujourd'hui, quel que soit le silence que la presse bourgeoise s'efforcera de faire certainement autour de lui, n'en aura pas moins. Cependant, les auteurs ne réclament aucun

Vient de Paraître

la brochure à 0 fr. 10 contenant la préface de CH. DUMAS, l'exposé de motifs et le projet de loi de Vincent CARLIER, député de Marseille, sur

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

A paraître prochainement

La même brochure, complétée par l'étude des bilans des sociétés et du revenu du monopole. Prix : 0 fr. 20.

— Edition du « Socialisme » —

Vente à 6 et 15 fr. le 100, franco de port, contre mandat-poste adressé à l'Administrateur du « Socialisme », 15, rue Visconti, 15, Paris-6^e.

chambardement social, ils ne récriminent même pas : ils n'en ont pas le temps à travers l'enquête qu'ils poursuivent, ils laissent aux faits le soin de parler d'eux-mêmes et au lecteur celui de conclure. Mais il se trouve que toute vérité est révolutionnaire et que ce livre pour être vrai, effroyablement vrai d'un bout à l'autre, constitue un réquisitoire implacable contre la société capitaliste. La vie tragique des travailleurs, c'est le récit simple et sans phrase de ce qu'est le travail dans les diverses industries du tissage, du fer, du feu, sur les chantiers, chez les limeurs, les meuliers, les fourneurs, les égoutiers, les tubistes, les caoutchoutiers et dans le monde de la petite industrie du travail à domicile, etc., etc. Les Bonneff ont vécu leurs sujets. Ils ont vu ce qu'ils décrivent ; ils connaissent à fond ce dont ils parlent et, au fur et à mesure que les pages défilent, il semble que l'on assiste à un horrible drame où l'on verrait des hommes qu'une puissance inconnue aurait livré non pas aux bêtes mais « aux choses ». Et dans cette lutte des travailleurs condamnés par la société capitaliste, si ce sont les choses qui sont vaincues, ce sont toujours les hommes qui succombent.

Et puis, de ci-delà, il y a, épinglés, quelques chiffres qui font soudain contraste. Ce sont ceux des bénéfices réalisés par le patronat. D'un côté la misère, la servitude, la mort ; de l'autre un chiffre derrière lequel s'abrite tout le luxe, toute la richesse, tout le crime de ceux qui jouissent.

Ce livre pour beaucoup sera une révélation. On connaît mal la vie des travailleurs et on ne sait pas ce qu'il y a de courage incessant, et de résignation, aussi hélas, chez ces prolétaires qui ne sont rien, qui pourraient être tout et qui ne le savent pas.

Ch. D.

Imprimerie J.-E. WATELET aîné

69, Avenue d'Orléans, PARIS (14^e)
Spécialité d'AFFICHES ÉLECTORALES à prix réduits

* HORLOGERIE *

L. DUBOIS Fils

20, Rue de Rivoli, PARIS

Chronomètre « TORPILLEUR »

(Marque déposée) RÉGLAGE DE HAUTE PRÉCISION

Donnant un écart maximum de 4' par mois

CHRONOMÈTRES :

NICKEL, 38 FR. - ACIER, 40 FR. - ARGENT, 48 FR. - OR, 190 FR.

MONTRES :

NICKEL, 30 FR. - ACIER, 32 FR. - ARGENT, 42 FR. - OR, 150 FR.

Envoi franco aux abonnés du « SOCIALISME »

Grand choix d'Alliances en Or — Orfèvrerie
Réargenture — Pendules — Réveils — Cartels
L'Horlogerie est garantie 4 ans

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de production

Siège social et Cave collective de Vinification : MARAUSSAN

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438

Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale leurs prix défient toute concurrence

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V.L., 19, Rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

Pour avoir du **Café Délicieux**, commander à **M. CAMUS, 83, rue de Rambuteau, Paris**, qui envoie dans toute la France, franco port et emballage, contre mandat-poste, par colis-postaux de 2 k. 500 et 4 k. 500 un mélange Bourbon, Martinique, Moka et Salem, pour 12 fr. 50 les 2 k. 500, soit 2 fr. 50 le 1/2 kilo et 21 fr. 60 les 4 k. 500, soit 2 fr. 40 le 1/2 kil. Divisions en paquets de 250 et 500 grammes suivant la demande.

Bonification de 10 0/0 sur les prix ci-dessus en prenant ce café au magasin, 83, RUE DE RAMBUTEAU et en présentant une bande d'abonné du « SOCIALISME ».

Le Gérant : MERCY.

Composé par un groupe d'ouvriers syndiqués.

PARIS. — Imprimerie J.-E. WATELET aîné, 69, Avenue d'Orléans.

